

Nom et Prénom du responsable légal: _____		
Adresse : _____ _____		
☎ personnel : _____	☎ portable : _____	☎ professionnel : _____

Nom de l'élève : _____	Prénom : _____
Né(e) le : _____	Classe : _____

**Choix du régime\*** (cocher la case correspondante) :

\* pour le choix du régime, veuillez-vous référer au document « restauration scolaire » joint.

externe

demi-pensionnaire au ticket.

**Attention :** si vous choisissez ce régime il convient de créditer à l'avance votre compte « cantine ». Un montant minimal de 30,00 € est recommandé. Seuls les repas pris seront décomptés de l'avance versée.

Date et signature du responsable légal

A remettre au service intendance au plus tard le **vendredi 30 septembre 2022**

## Fonctionnement du service de la demi-pension

- Le service de demi-pension du lycée fonctionne du lundi au vendredi de 11h25 à 13h15.
- Tout étudiant fréquentant le restaurant scolaire doit utiliser obligatoirement la carte qui lui est remise gratuitement lors de son entrée au lycée.  
En cas de perte ou de dégradation, le remplacement de cette carte est facturé 6,50 €.

## Inscription à la demi-pension

- Remplir la fiche « inscription définitive DP » et la remettre au service intendance pour :  
**le vendredi 30 septembre 2022 au plus tard.**
- Choix du régime :**
  - Externe. (Il sera toutefois possible de manger exceptionnellement à la cantine. Le tarif du repas est fixé à 4,09 €).
  - Demi-pensionnaire au ticket : Si vous choisissez ce régime il convient de créditer à l'avance votre compte « cantine ». Un montant minimal de 30,00 € est recommandé.  
Seuls les repas pris seront décomptés de l'avance versée.

## Tarifs du service de restauration

- La tarification de la restauration scolaire :** elle est fixée par la région Ile-de-France et basée sur les ressources des familles, en fonction du quotient familial (QF).

Si vous êtes allocataire CAF, vous devez fournir une attestation de paiement CAF de moins de 3 mois. Elle est téléchargeable sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou sur l'application mobile « CAF-Mon compte ».

Si vous n'êtes pas allocataire CAF, vous devez créer cette attestation de restauration scolaire sur : [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables)

- Tarifs (unitaires) repas au ticket :**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TRANCHE QF*	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	> 2388
TARIFS	<b>0,50 €</b>	<b>1,74 €</b>	<b>1,94 €</b>	<b>2,15 €</b>	<b>2,35 €</b>	<b>2,56 €</b>	<b>2,76 €</b>	<b>3,07 €</b>	<b>3,58 €</b>	<b>4,09 €</b>

## Mode de Règlement

- Le règlement se fait à l'avance. Chaque repas pris sera décompté de l'avance versée.
- Le règlement peut être fait :**
  - par chèque libellé à l'ordre du lycée Jean Zay (mentionner au dos le nom, le prénom et la classe de l'élève).
  - en espèces : au bureau de l'intendance qui établira une quittance.
  - par carte bancaire
    - sur le site du lycée <http://lycizayaulnay.fr>  
« en bas de la page d'accueil – mes outils - restauration »
    - en accédant à l'espace « cantine » via l' ENT ([ent.iledefrance.fr](http://ent.iledefrance.fr))